

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Septembre 2021**

## **L'éditorial**

---

### **Traditionis custodes. De 1984 à 2021, la situation a-t-elle vraiment changé ?**

Bien chers fidèles,

Les raisons qui ont poussé le pape Jean-Paul II dans son indult en 1984, confirmées dans le motu proprio *Ecclesia Dei* de 1988, puis le pape Benoît XVI dans son motu proprio *Summorum Pontificum* de 2007, à accorder la possibilité d'utiliser le Missel romain promulgué par Saint Pie V pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe, étaient avant tout motivées par la volonté de ne pas exclure de la communauté ecclésiale toutes ces personnes soucieuses de garder le rite tridentin.

Mais ces dispositions, il est important de le rappeler, ne remettaient en cause, ni les décisions essentielles du concile Vatican II, ni la légitimité de la réforme liturgique que l'on a appelée vulgairement « la nouvelle messe ». Bien au contraire, aussi bien l'indult de 1984, que les motu proprio *Ecclesia Dei* et *Summorum Pontificum*, imposaient déjà comme condition pour célébrer le sacrifice de la messe dans le rite tridentin, la reconnaissance de l'autorité du Concile Vatican II et de la légitimité de la réforme liturgique de 1969.

La messe tridentine ne pouvait donc être célébrée, aussi bien en 1984, qu'en 1988 et 2007, que par ceux qui reconnaissaient les enseignements du concile Vatican II comme faisant

autorité, ainsi que la légitimité de la réforme liturgique. Ces dispositions, il faut l'affirmer, si elles pouvaient sembler consolantes dans cette crise effrayante que traversait l'Église, n'étaient donc qu'un pis-aller destiné à faire plier les derniers bastions résistants aux idéaux dévastateurs du Concile Vatican II.

Dès lors, se prévaloir de ces décrets, indult et motu proprio, c'était reconnaître, et le Concile Vatican II et la nouvelle messe.

Oh ! Certes, certains, comme Dom Gérard et l'Abbaye du Barroux, ont pensé pouvoir concilier ainsi la fidélité à la Rome issue du concile avec celle à la Tradition. C'était mal comprendre l'impossible cohabitation. Malgré sa détermination à ne pas se compromettre, Dom Gérard concélébrera la nouvelle messe avec le pape en 1995. Il accordera ensuite l'imprimatur à la thèse de son moine le père Basile osb, qui a pour titre : « la liberté religieuse et la Tradition catholique, un cas de développement doctrinal homogène dans le Magistère authentique ». Par là même, il ratifiait les enseignements du Concile Vatican II en affirmant que la liberté religieuse telle qu'elle est enseignée dans les textes du Concile, comme « un droit à professer n'importe quelle religion, en public ou en privé, ou à n'en professer aucune », est une doctrine en continuité avec la Tradition de l'Église. Neuf années plus tôt, il avait

écrit dans son livre intitulé *Demain la chrétienté*, publié en 1986 : « on voit comment la déclaration sur la liberté religieuse au dernier concile émet une proposition contraire à l'enseignement constant du Magistère concernant la liberté des cultes » (page 121).

Ce fut le cas aussi, plus ou moins volontairement, pour tous les instituts *Ecclesia Dei*, de la Fraternité Saint-Pierre à l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, en passant par les chanoines de la Mère de Dieu (Abbaye de Lagrasse). Tous ont accepté à travers ces décrets et motu proprio dont ils se prévalaient, la légitimité de la nouvelle messe et l'autorité du concile Vatican II. Leur situation devenait alors bancale. Ils proclamaient leur attachement à la Tradition tout en acceptant des enseignements qui lui étaient contraires. Ils sombraient dans une ambiguïté à laquelle ils ont fini par s'habituer.

C'est cette habitude qui a conduit si facilement ces instituts à se réjouir de la réglementation plus large et plus claire de l'usage du missel romain de 1962 selon le rite tridentin. Mais le ver était dans le fruit. Parler de rite extraordinaire, c'était par le fait même reconnaître l'existence d'un rite ordinaire, ce rite œcuménique d'un nouvel œcuménisme qui reconnaît le caractère salvifique de toutes les religions. Il ne s'agit pourtant pas d'une distinction modale entre deux rites, mais, pour reprendre les mots de notre Supérieur général, il s'agit « bel et bien d'une guerre entre deux conceptions différentes et opposées de l'église et de la vie chrétienne, absolument irréductibles et incompatibles l'une avec l'autre ». Cette guerre, pourtant nécessaire, ces instituts ne l'admettaient plus !

On comprend alors mieux des déclarations comme celle du supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pierre : « la Fraternité Saint-Pierre n'a jamais rejeté le concile Vatican II. Pour nous, il ne présente pas de difficultés fondamentales. (...) Depuis notre création, nous avons essayé d'être dans cet esprit filial, (...) mais il demeure chez certains une suspicion sur notre communion ecclésiale, notre état d'esprit, notre obéissance, notre reconnaissance de la validité et de la fécondité du missel de Paul VI que nous n'avons jamais remise en cause. »

Quand on sait que les cardinaux Ottaviani et Bacci, en 1969, avaient affirmé que cette messe

nouvelle « s'éloignait de façon impressionnante dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique de la sainte messe », et qu'ils jugeaient que l'on avait voulu « faire table rase de toute la théologie de la Messe » et qu'en substance, on se rapprochait « de la théologie protestante qui a détruit le sacrifice de la Messe », on a du mal à comprendre de tels propos.

Il n'y a en définitive plus aucun discernement sur le Concile Vatican II et ses erreurs, sur la nouvelle messe et ses méfaits. Tout cela est oblitéré, peut-être même accepté. Mais le plus grave, c'est que l'on a caché cela derrière un vernis traditionnel.

Finalement le Pape François clarifie la situation. Il rappelle à tous que le Concile Vatican II représente **La** doctrine ; il rappelle à tous que le nouvel Ordo Missae est le seul et unique vrai rite de la Messe. Et en cela le Pape François est beaucoup plus logique que le Pape Benoît XVI. En effet si la nouvelle foi est celle du Concile Vatican II, la nouvelle liturgie doit lui correspondre et ne peut être que celle de la nouvelle messe de Paul VI, messe volontairement œcuménique, qu'un pasteur protestant peut célébrer (c'était d'ailleurs le souhait des rédacteurs du nouvel Ordo Missae), et non celle de la messe tridentine qui est l'expression d'une doctrine opposée à celle de Vatican II sur plus d'un point.

Alors nous pouvons regretter une telle déclaration de notre Souverain Pontife, mais en réalité rien n'a changé. D'ailleurs, nous n'avons rien à craindre, car grâce à Mgr Lefebvre le trésor de la doctrine, tout autant que celui de la liturgie, ont été conservés. Nous en sommes les héritiers.

La véritable question est donc la suivante : sommes-nous vraiment dignes de cet héritage ? Comment le devenir si nous ne le sommes pas, ou le rester si nous le sommes déjà ? Notre Supérieur général, Monsieur l'abbé Davide Pagliarani nous apporte quelques lumières plus qu'instructives à ce sujet qu'il sera bon de lire et de relire. C'est pour cette raison que nous vous présentons dans les pages suivantes l'intégralité de son propos suite à la publication du motu proprio *Traditionis custodes*.

*Abbé Gonzague Peignot +*

## LETTRE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

### AU SUJET DU MOTU PROPRIO « TRADITIONIS CUSTODES »

Chers membres et amis de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X,

Le motu proprio « *Traditionis custodes* » et la lettre qui l'accompagne ont provoqué un remous profond dans la sphère dite traditionaliste. On peut noter, en bonne logique, que l'ère de l'herméneutique de la continuité, avec ses équivoques, ses illusions et ses efforts impossibles, est drastiquement révolue, balayée d'un revers de manche. Ces mesures assez claires et nettes ne touchent pas directement la Fraternité Saint-Pie X, mais elles doivent être pour nous l'occasion d'une réflexion profonde. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre de la hauteur et de nous poser une question à la fois ancienne et nouvelle : Pourquoi la messe tridentine est-elle encore la pomme de la dis corde après cinquante ans ?

Tout d'abord, nous devons nous rappeler que la sainte messe est la continuation, dans le temps, de la lutte la plus acharnée qui ait jamais existé : la bataille entre le royaume de Dieu et le royaume de Satan, cette guerre qui a atteint son point culminant au Calvaire, par le triomphe de Notre-Seigneur. C'est pour cette lutte et cette victoire qu'Il s'est incarné. Puisque la victoire de Notre-Seigneur a eu lieu par la croix et par Son sang, il est compréhensible que sa perpétuation se fasse, elle aussi, au travers de luttes et de contradictions. Tout chrétien est appelé à ce combat : Notre-Seigneur nous le rappelle lorsqu'Il dit être venu « *apporter le glaive sur la terre* » (Mt 10,34). Il n'y a rien d'étonnant à ce que la messe de toujours, qui exprime parfaitement la victoire définitive de Notre-Seigneur sur le péché par Son sacrifice expiatoire, soit elle-même un signe de contradiction.

Mais pourquoi cette messe est-elle devenue un signe de contradiction à l'intérieur même de l'Église ? La réponse est simple, et de plus en plus claire. Après cinquante ans, les éléments de réponse sont évidents pour tous les chrétiens de bonne volonté : la messe tridentine exprime et véhicule une conception de la vie chrétienne et, par conséquent, une con-

ception de l'Église qui est absolument incompatible avec l'ecclésiologie issue du concile Vatican II. Le problème n'est pas simplement liturgique, esthétique, ou purement formel. Le problème est à la fois doctrinal, moral, spirituel, ecclésiologique et liturgique. En un mot, c'est un problème qui touche tous les aspects de la vie de l'Église, sans exception : c'est une question de foi.

D'un côté se trouve la messe de toujours, étendard d'une Église qui défie le monde et qui est certaine de la victoire, car sa bataille n'est autre que la continuation de celle que Notre-Seigneur a menée pour détruire le péché et le royaume de Satan. C'est par la messe, et à travers la messe, que Notre-Seigneur enrôle les âmes chrétiennes dans Son propre combat, en les faisant participer à la fois à Sa croix et à Sa victoire. De tout cela découle une conception foncièrement militante de la vie chrétienne. Deux notes la caractérisent : l'esprit de sacrifice et une espérance inébranlable.

De l'autre côté se dresse la messe de Paul VI, expression authentique d'une Église qui se veut en harmonie avec le monde, qui prête l'oreille aux instances du monde ; une Église qui, en définitive, n'a plus à combattre contre le monde parce qu'elle n'a plus rien à lui reprocher ; une Église qui n'a plus rien à enseigner car elle est à l'écoute des puissances de ce monde ; une Église qui n'a plus besoin du sacrifice de Notre-Seigneur car, ayant perdu la notion du péché, elle n'a donc plus rien à expier ; une Église qui n'a plus pour mission de restaurer la royauté universelle de Notre-Seigneur, puisqu'elle veut apporter sa contribution à l'élaboration d'un monde meilleur, plus libre, plus égalitaire, plus éco-responsable ; et tout cela avec des moyens purement humains. À cette mission humaniste que se sont donné les hommes d'Église doit forcément correspondre une liturgie également humaniste et désacralisée.

La bataille de ces cinquante dernières an-

nées, qui vient de connaître, le 16 juillet dernier, un moment certainement significatif, n'est pas la guerre entre deux rites : elle est bel et bien la guerre entre deux conceptions différentes et opposées de l'Église et de la vie chrétienne, absolument irréductibles et incompatibles l'une avec l'autre. Paraphrasant saint Augustin, on pourrait dire que deux messes édifient deux cités : la messe de toujours a édifié la cité chrétienne, la nouvelle messe cherche à édifier la cité humaniste et laïque.

*Cette messe, notre messe, doit être réellement pour nous comme la perle de l'Évangile pour laquelle on renonce à tout, pour laquelle on est prêt à tout vendre.*

Si le Bon Dieu permet tout cela, il le fait certainement pour un bien plus grand. Tout d'abord pour nous-mêmes, qui avons la chance imméritée de connaître la messe tridentine et d'en bénéficier ; nous possédons un trésor dont nous ne mesurons pas toujours toute la valeur, et que nous gardons peut-être trop par habitude. Quand quelque chose de précieux est attaqué ou méprisé, on en mesure mieux toute la valeur. Puisse ce « choc » provoqué par la dureté des textes officiels du 16 juillet dernier, servir pour que notre attachement à la messe tridentine soit renouvelé, approfondi, redécouvert ; cette messe, notre messe, doit être réellement pour nous comme la perle de l'Évangile pour laquelle on renonce à tout, pour laquelle on est prêt à tout vendre. Celui qui n'est pas prêt à verser son sang pour cette messe n'est pas digne de la célébrer. Celui qui n'est pas prêt à renoncer à tout pour la garder n'est pas digne d'y assister.

Voilà ce que doit être notre première réaction devant les événements qui viennent de secouer l'Église. Que notre réaction à nous, prêtres et fidèles catholiques, dépasse largement, par sa profondeur et son épaisseur, les commentaires de toute sorte, inquiets et parfois sans espoir.

Le Bon Dieu a certainement en vue un autre objectif en permettant cette nouvelle attaque contre la messe tridentine. Personne ne peut mettre en doute que pendant ces dernières années, de nombreux prêtres et de nombreux fidèles ont découvert cette messe, et qu'à travers elle ils ont approché un nouvel horizon spirituel et moral, qui leur a ouvert le chemin de la sanctification de leur âme. Les

dernières mesures qui viennent d'être prises contre la messe vont obliger ces âmes à tirer toutes les conséquences de ce qu'elles ont découvert : il s'agit maintenant pour elles de choisir – avec les éléments de discernement qui sont à leur disposition – ce qui s'impose à toute conscience catholique bien éclairée. Beaucoup d'âmes vont se trouver devant un choix important touchant la foi, car -- répétons-le -- la Messe est l'expression suprême d'un univers doctrinal et moral. Il s'agit donc de choisir la foi catholique dans son intégralité et par elle Notre Seigneur Jésus-Christ, Sa croix, Son sacrifice, Sa royauté. Il s'agit de choisir Son Sang, d'imiter le Crucifié et de le suivre jusqu'au bout par une fidélité entière, radicale, conséquente.

La Fraternité Saint-Pie X a le devoir d'aider toutes ces âmes qui se trouvent actuellement dans la consternation et le désarroi. Tout d'abord, nous avons le devoir de leur offrir, par les faits, la certitude que la Messe tridentine ne pourra jamais disparaître de la face de la terre : il s'agit d'un signe d'espérance extrêmement nécessaire.

De plus, il faut que chacun de nous, prêtre ou fidèle, leur tende une main secourable, car celui qui n'a pas le désir de partager les biens dont il bénéficie est en réalité indigne de ces biens. C'est ainsi seulement que nous aimerons véritablement les âmes et l'Église. Car chaque âme que nous gagnerons à la croix de Notre-Seigneur, et à l'amour immense qu'Il a manifesté par Son Sacrifice, sera une âme véritablement gagnée à Son Église, à la charité qui l'anime et qui doit être la nôtre, surtout en ce moment.

C'est à la Mère des douleurs que nous confions ces intentions, c'est à elle que nous adressons nos prières, puisque personne mieux qu'elle n'a pénétré le mystère du sacrifice de Notre-Seigneur et de Sa victoire sur la Croix. Personne mieux qu'elle n'a été aussi intimement associé à Sa souffrance et à Son triomphe. C'est entre ses mains que Notre-Seigneur a placé l'Église entière, c'est donc bien à elle qu'a été confié ce que l'Église a de plus précieux : le testament de Notre-Seigneur, le saint sacrifice de la Messe.

Menzingen, le 22 juillet 2021,  
En la fête de sainte Marie-Madeleine,  
Don Davide Pagliarani, Supérieur général.

## CULTURE RELIGIEUSE

### Messe des catéchumènes : Liturgie de la Parole ?

par M. l'abbé Paccard

« Dans le sacrement de l'Eucharistie est contenu tout le mystère de notre salut. C'est pourquoi la célébration du sacrifice eucharistique est réalisée avec une solennité bien plus grande que pour tous les autres sacrements » (Saint Thomas d'Aquin). Cette réflexion du Docteur angélique jette une lumière puissante sur la compréhension des rites de la messe. La messe est le plus grand des sacrements. Elle est l'immolation sacramentelle de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Elle représente et rend présent l'immolation unique du Calvaire. Aussi, il faut tout faire pour en rehausser la dignité.

Ce principe tout simple explique ainsi pourquoi la messe se divise en deux parties bien distinctes : messe des catéchumènes (jusqu'à l'Offertoire exclu) et messe des fidèles (de l'Offertoire jusqu'à la fin). Comme le dit l'Écriture : « Avant la prière, prépare ton âme » (Ecclésiastique, XVIII, 23). Avant la célébration proprement dite du mystère par excellence, c'est-à-dire avant l'offrande du sacrifice de la nouvelle Alliance, avant la « messe des fidèles »<sup>1</sup>, il convient qu'un rite prépare le peuple fidèle à accomplir dignement ce qui va suivre. Tel est le rôle de ce qu'on appelle la messe des catéchumènes.

Cette préparation consiste essentiellement à remplir notre cœur de pieux sentiments d'humilité et de confiance, de componction et d'adoration, ainsi qu'à nourrir notre esprit et l'élever à la méditation des choses de Dieu. Pour tâcher d'émouvoir notre cœur, l'Église use de gestes, de chants et de prières variés qui insistent soit sur la grandeur divine digne de toutes louanges, soit sur la misère de notre condition présente, soit sur le bonheur de la gloire céleste vers laquelle nous tendons. Quant à notre intelligence, le rite de la messe pourvoit à son instruction et à son élévation par les diverses lectures tirées de la Sainte Écriture.

– Hé là ! Je vous arrête ! Vous avez dit instruction ? Comment pouvez-vous parler d'instruction, puisque ce rite est en latin, et que 99 % des gens ne comprennent plus le latin ? Si vous me parliez du rite

de Paul VI qui peut et est le plus souvent célébré en langue vernaculaire, passe encore. Mais qu'Introït, Collecte, Épître, Graduel, Trait ou Alléluia, Évangile et le Credo, que tous ces textes puissent servir à instruire les fidèles au cours de la messe ancienne, voilà qui dépasse mon entendement. – Eh bien, Monsieur, ne vous en déplaie, la Messe de toujours a pourtant continué et continuera d'instruire les fidèles !

Et j'irai plus loin. **Non seulement la Messe de toujours instruit, mais elle instruit infiniment mieux que la nouvelle.** C'est ce que je me propose de vous montrer.

Mais d'abord, permettez-moi de vous rappelez une chose que, comme héritier des novateurs qui fabriquèrent la nouvelle liturgie, vous avez peut-être oubliée. **La liturgie n'a pas pour fin essentielle d'enseigner les hommes.** Ça c'est plutôt l'affaire du catéchisme. La liturgie a pour but essentiel de rendre à Dieu l'honneur public qui lui est dû. C'est une affaire de justice, et d'une justice plus juste encore que la vertu de justice, puisqu'elle relève de la vertu de religion. Et on rend très justement cet honneur à Dieu par la réalisation des quatre fins inscrites dans le rite de la messe : la fin latreutique (l'adoration réservée au Créateur), eucharistique (l'action de grâce pour les bienfaits reçus), propitiatoire (l'imploration du pardon, la réparation et l'expiation pour les péchés commis), et enfin d'impétration (la demande des grâces qui nous sont nécessaires).

– Mais alors quelle place reste-t-il à l'instruction ? – La place qui lui revient, c'est-à-dire : celle d'un moyen en vue d'une fin. Dans l'accomplissement du rite de la messe, l'instruction n'a à intervenir que dans la mesure où elle permet de mieux assister et participer à ce qui va suivre, à savoir : le saint sacrifice de la messe, seul acte qui rende parfaitement à Dieu la gloire qui lui est due. Ça, c'est la liturgie catholique convenablement ordonnée.

– Laisseriez-vous entendre que tel n'est plus le cas dans la liturgie récente ? – Parfaitement. Comme le montre le *Bref examen critique*, **la déficience la**

<sup>1</sup> Autrefois, seuls les baptisés avaient le droit d'assister à cette partie de la messe, et aucun païen n'était admis dans les assemblées chrétiennes. Quant aux catéchumènes, ils pouvaient assister à la partie qui précède le sacrifice, mais ils devaient quitter l'église avant l'Offertoire. D'où l'appellation messe des catéchumènes [où ceux-ci sont admis] et messe des fidèles [où seuls sont admis les fidèles]. Cf Père Pierre Lebrun, *Explication de la Messe*

**plus grave du rite inventé par Paul VI consiste à dissimuler le caractère sacrificiel de la messe**, notamment en déformant, en rendant équivoque et en reléguant au second plan la présence réelle de Notre Seigneur. Dans cette optique, la messe devient un simple repas mémorial. Ce serait de plus le mémorial de la Cène, et non plus celui de la Passion. Aussi désormais, l'instruction n'est plus seulement un moyen. **Ayant été déconnectée du sacrifice, l'instruction devient une fin en soi.**

Ce changement apparaît déjà dans le nom révélateur donné à la première partie de la messe. L'expression « messe des catéchumènes » a été remplacée par celle, devenue obsessionnelle, de « liturgie de la Parole ». C'est aussi la raison pour laquelle on a augmenté le nombre des lectures. Et c'est encore pour cela qu'on insiste de manière excessive sur la présence du Christ dans la Parole révélée. Que lit-on en effet dans la présentation officielle du rite qui figure au tout début du missel de Paul VI, *l'Institutio generalis* ? « Dans les lectures, [...] le Christ lui-même est là, présent par sa parole, au milieu des fidèles » (*Institutio generalis Missalis Romani*, n° 55). Au lieu de préparer les âmes à recevoir dans leur cœur la présence réelle du Christ, l'Écriture devient elle-même une présence. Et cette présence est même mise sur un pied d'égalité avec la présence réelle et substantielle de Notre Seigneur dans la sainte Eucharistie. En effet, que trouve-t-on en entrant dans une église moderne ? D'un côté la Bible ouverte sur un piédestal, comme dans les temples protestants. De l'autre le tabernacle, quand celui-ci n'est pas délaissé dans le coin le plus sombre de l'église. Enfin, *l'Institutio generalis* n'arrange pas les choses. D'après ce texte capital il n'y aurait pas moins de quatre "présences réelles" : « dans la célébration de la messe où est perpétué le sacrifice de la croix, le Christ est réellement présent dans l'assemblée elle-même réunie en son nom, dans la personne du ministre, dans sa Parole et aussi, mais de façon substantielle et permanente, sous les espèces eucharistiques (idem, n° 27).

Avec tout cela, peut-on mieux insinuer le doute au sujet de la présence eucharistique ? Est-ce que, conformément à la foi catholique, cette présence est substantielle au sens propre du terme ? Est-elle le résultat du changement de toute la substance du pain et du vin en toute la substance du Corps et du Sang de Jésus ? Ou bien, comme le voudrait les protestants, n'est-elle qu'une présence spirituelle, fruit d'un pur symbolisme (Calvin) ou d'une vague impanation (Luther) ? Telle est l'ambiguïté qu'on introduit en laissant à penser que la présence du Christ dans l'Eucha-

ristie serait de même ordre, voire de même nature, que sa présence spirituelle dans l'Écriture. Dès le début de la cérémonie, un doute plane sur la nature de la présence eucharistique. Et la suite du rite ne fera qu'entretenir et même aggraver ce doute.

Tout cela compromet gravement la foi catholique. Et on n'en serait pas là si on n'avait pas oublié (ou refusé de se souvenir) que l'instruction des fidèles qui s'effectue au cours des messes est un moyen et non pas une fin, ou bien en d'autres termes que **la liturgie est au service de Dieu et non des hommes**. A ce sujet cher Monsieur, permettez-moi de vous recommander l'opuscule remarquable de l'abbé Bonnetterre intitulé *Le mouvement liturgique*<sup>2</sup>. Il montre comment le mouvement en faveur de la liturgie initié par Dom Guéranger au XIX<sup>e</sup> s, et encouragé par saint Pie X et Pie XII au XX<sup>e</sup> s, fut peu à peu gangréné et dévoyé et en vint à préparer le terrain à la nouvelle messe. Et il montre que le début de cette déviance et de cette rupture au sein du mouvement liturgique fut justement de faire de la liturgie un moyen d'enseignement et d'apostolat avant tout.

Mais revenons à notre sujet. Nous avons promis de montrer que le rite restauré par saint Pie V permet d'instruire les fidèles, et même mieux que celui de Paul VI.

Remarquons d'abord qu'il n'est jamais interdit, qu'au contraire il est souvent profitable, de se munir d'un missel pour suivre la traduction des différents textes de la messe. Vous me direz : c'est moins pratique. J'en conviens : c'est un inconvénient. Et c'est le seul que je reconnaitrai. Car cet inconvénient est largement compensé par cent avantages déjà mille fois exposés et que la langue vernaculaire est incapable d'apporter. Pour n'en citer que quelques-uns, mentionnons : le caractère majestueux et sacré du latin si digne du culte, la beauté incomparable des textes liturgiques qu'une traduction viendrait édulcorer, celle des mélodies grégoriennes si adaptées à l'usage populaire et liturgique – tout le monde peut chanter kyrie, Gloria et Credo – mais impropres à être chantées dans une autre langue, la précision et la stabilité du sens des mots consacrés par un usage plus que millénaire, ...

Toutes ces raisons sont généralement bien connues. C'est pourquoi nous ne nous y arrêtons pas. Comparons simplement un dernier point, peut-être moins connu. Nous l'avons vu, le nouveau rite exagère déjà le rôle que doit jouer l'Écriture dans le culte à rendre à Dieu. De même, **ce rite exagère la manière dont l'Écriture doit intervenir dans l'instruction des fidèles.**

<sup>2</sup> Cet ouvrage relativement court (120 pages) ainsi que le *Bref examen* (33 pages) ont été publiés ensemble, avec d'autres textes de références, aux éditions Clovis dans *La raison de notre combat : la messe catholique* (disponible à la procure).

La liturgie n'instruit pas seulement par des paroles. Elle instruit surtout par des gestes. Ainsi, lorsque le simple fidèle voit avec quel respect le prêtre traite le missel en particulier au moment de la lecture de l'Évangile, s'inclinant devant lui, l'encensant, le baisant avec dévotion, lorsqu'il remarque qu'aux messes solennelles et pontificales le sous-diacre porte même l'Évangile en procession, alors ce fidèle comprend assez combien l'Écriture sainte est une source vénérable de la Révélation. Et en même temps, il sait bien que cette source n'est pas la seule, ni même la principale. Il sait qu'il y a aussi la Tradition. Et il sait qu'Écriture et Tradition sont transmises et interprétées par le Magistère constant et invariable de l'Église. Tout cela, le bon fidèle ne risque pas de l'oublier. Tous les dimanches, il constate que la lecture publique, officielle, cultuelle de l'Écriture n'est jamais confiée à quelqu'un d'autre qu'à un ministre consacré : prêtre le plus souvent, si ce n'est pas un diacre au moins pour l'Évangile, un sous-diacre pour l'Épître, un clerc ordonné lecteur les jours où il y a d'autres lectures à faire.

En revanche, vous Monsieur qui semblez apprécier au moins un peu la nouvelle liturgie, expliquez-moi comment ceux qui assistent à un tel rite n'adoptent pas peu à peu les idées protestantes ? Ils voient qu'on laisse faire les lectures, parfois même le sermon, par les laïques, y compris les femmes. Le Pape François a d'ailleurs entériné récemment la possibilité pour celles-ci de remplir les "ministères" du Lectorat

(toutes les lectures, y compris l'Évangile) et de l'Acolytat (servante de messe). Comment ces personnes ne risquent-elles pas de croire que l'Écriture sainte est tout (« sola scriptura » disait Luther), et que chaque croyant est inspiré directement par l'Esprit-Saint pour en interpréter le sens ?

En définitive, quoiqu'elle soit en latin, et bien plus parce qu'elle est ainsi, la messe des catéchumènes instruit bel et bien les fidèles. Rien d'étonnant puisqu'elle est une partie du rite de la messe de saint Pie V, seule expression **authentique** de la *lex orandi* du rite romain.

En revanche, qu'elle se fasse en français ou en latin, la liturgie de la Parole serait plus justement qualifiée de déformation de la foi que d'instruction. Rien d'étonnant non plus dans la mesure où elle est un élément de cette **contrefaçon** du rite romain qu'est la messe de Paul VI. Comme ce rite dont elle est une partie, la liturgie de la Parole « *s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe telle qu'elle a été formulée à la XXe session du concile de Trente* » (*Lettre à Paul VI des cardinaux Ottaviani et Bacci, Bref examen critique*).

Demeurons bien persuadés non seulement que la supériorité du rite ancien est écrasante, mais encore que la déficience du nouveau est accablante.



## VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

### *Chronique de l'été 2021*

À peine les élèves sont-ils partis que M. l'abbé Peignot lance le chantier estival. Encore cette fois, ce fut un sacré pari ! Le dévouement discret et efficace du Frère Louis-Marie permet d'arriver au bout de tous ces projets en un temps record. Création d'une nouvelle cuisine et de trois nouvelles chambres froides pour répondre aux normes d'hygiène. La fin aura lieu l'année prochaine. Réfection de deux classes supplémentaires pour répondre à la montée de l'effectif en classe primaire. Rénovation de la cloison des classes de 6 et 5<sup>ème</sup> pour que le Frère Jean-Baptiste puisse sans problème user de sa puissante voix sans gêner le cours voisin. La rénovation des chambres du prieuré et la création de nouvelles douches sont encore en cours, mais les choses avancent bien.

Comme les années précédentes, le camp chantier accueille une bonne dizaine de garçons qui viennent occuper sainement leurs vacances en donnant un coup de main aux Frères. Après dix jours de travaux, le camp s'achève en beauté avec une belle balade à vélo en Provence.

Pendant ce temps, M. l'abbé Chabot et le Frère Jean-Baptiste partent pour Ecône avec une belle délégation des Carmes, afin d'entourer Monsieur l'abbé Périol, ordonné prêtre le 2 juillet par Monseigneur Fellay. Le même jour, MM. les abbés Baudouin du Fayet de la Tour et Basile du Crest sont ordonnés diacres.

Quelques jours plus tard, en la fête de la Visitation, les jeunes postulantes de Fanjeaux abandonnent pour toujours leurs vêtements du monde pour revêtir la livrée de Saint-Dominique. Parmi elles, Mademoiselle Félicité Thiébaud.

L'été est bien évidemment le moment tant attendu du grand camp pour les unités du groupe Baudouin IV. Les Guides ont campé à côté de Mérigny. Une vingtaine de jeunes demoiselles réparties en quatre patrouilles. Nouveauté de cette année, chaque patrouille était accompagnée d'une poule. Les guides devaient la nourrir, surveiller qu'elle ne se fasse pas étrangler dans la forêt par un renard, et enfin ... la manger. Pour cela, il a fallu auparavant tuer et vider lesdites poules... chose que les guides ne sont pas près d'oublier ! Cela ne doit pas faire oublier les activités habituelles du camp, raids et sorties, olympiades

et installations, dont un mât de troupe tellement grand et haut que les guides seules n'ont pu le dresser. Pas plus que les routiers de Mérigny qui ont essayé de le monter tout seuls sans le dire aux guides pour leur faire une surprise... Mais ils ont dû déchanter assez vite. Il fallut la coordination de tout ce monde-là pour y arriver. Du beau travail ! Le camp se termine par les promesses devant l'église de Mérigny.

Les scouts, eux, ont planté leur tente à 1200m d'altitude, dans les monts du Cantal. « Bienvenue au pays de l'abbé Peron ! », claironna le chef au moment du premier rassemblement. Trois semaines bien remplies dans des paysages fantastiques, mais avec une météo parfois capricieuse (on ne devait pas être très loin du zéro certaines nuits !). La troupe Saint-Sébastien, du prieuré de l'Etoile du Matin en Lorraine, et qui campait dans la région, s'est jointe à notre troupe Saint-Elme pour une journée « mémoire » du Père Sevin, fondateur du scoutisme catholique, et décédé le 19 juillet 1951. Après la messe solennelle, les scouts ont formé un immense carré de près de cent-vingt scouts pour les cérémonies d'investiture. Petit clin d'œil sympathique de la Providence, lors de l'investiture du chef de patrouille du Milan, un de ces élégants rapaces planait au-dessus du rassemblement.

Quant aux louveteaux et louvettes, ils ne sont pas près d'oublier le lieu de camp déniché par l'abbé Chabot. A vingt minutes de voiture des Carmes, dans la Montagne noire, ils furent accueillis par des légionnaires tout attendris. Ceux-ci les recevaient sur leur terrain de formation du Bertrandou (4 km à l'est de Montolieu) qui dispose de quatre campements permanents aménagés. L'ambiance militaire avait bien de quoi plaire aux jeunes garçons : chars abandonnés, parcours du combattant, tranchées, ... Pour s'adapter et compléter le décor, les aumôniers se déplaçaient avec un quad prêté généreusement par le père de deux enfants. En outre, les explosifs traditionnels de l'abbé Chabot étaient bien sûr au rendez-vous. Les huit jours de camp ont été marqués par une météo clémente, ainsi que par l'entrain et la joie débordante coutumiers de la jeunesse. Tous les jours il fallait se rendre pour les douches au bâtiment central où les jeunes recrues militaires reçoivent leur formation. Cela occasionna quelques rencontres cocasses. Imagi-



nez un groupe de soldats sérieusement campés au garde à vous, ou écoutant des instructions sous l'œil sévère du sergent, et qui voit débarquer une troupe d'enfants qui chantent et qui rient à tue-tête : difficile de garder son sérieux. Décidemment conquis, les légionnaires espèrent accueillir d'autres scouts l'année prochaine !

Le 4 août, les novices dominicaines prononcent leurs vœux entre les mains de Mère Générale, au cours d'une cérémonie présidée par le révérend Père Mathieu OSB. Celui-ci émeut l'assemblée des familles par des mots très touchants sur la grandeur du sacrifice de la vocation religieuse, tant pour les jeunes filles que pour les familles. M. l'abbé Le Roux, secrétaire général de la Fraternité et ancien professeur aux Carmes, s'est fait une joie d'assister à cette belle céré-

monie, dans un lieu qu'il aime particulièrement !

Les Guides-Aînées se retrouvent pour quelques jours de marche entre Béarn et Pays-Basque, dans une atmosphère au beau fixe. Les Routiers, eux, s'en vont grimper les Monts de Haute-Provence, fidèles à leur tradition montagnarde.

Pour la fête du Cœur Immaculée de Marie, Les Carmes accueillent avec plaisir M. l'abbé Hervé du Fayet de la Tour, venu fêter ses quarante ans de Sacerdoce. Bel exemple de fidélité au Sacerdoce, mais aussi à la Fraternité Saint-Pie-X. Dieu fasse que cet exemple suscite des désirs surnaturels parmi notre jeunesse. Pour cette occasion, M. l'abbé Couture, ordonné en 1984 et supérieur du district d'Asie pendant 18 ans, foulait pour la première fois de sa vie le sol des Carmes !

## *Carnet paroissial*

### **Sont devenus enfant de Dieu par le baptême :**

- Gabriel **Rankin**, fils de M. et M<sup>me</sup> N. Rankin, le 26 juillet 2021.
- Edouard **Planchot**, fils de M. et M<sup>me</sup> F. Planchot, le 4 août 2021.
- Hannah **Maynié**, fils de M. et M<sup>me</sup> Maynié, le 14 août 2021.
- Marcellin **Flament**, fils de M. et M<sup>me</sup> B. Flament, le 18 août 2021.
- Eugénie **Verschuur**, fille de M. et M<sup>me</sup> N. Verschuur, le 24 août 2021.
- Athanase **Simon**, fils de M. et M<sup>me</sup> Simon, le 25 août 2021.

### **A reçu pour la première fois Jésus dans l'Eucharistie :**

- Irène de **Rouville**, fille de M. et M<sup>me</sup> de Rouville, le 22 août 2021.

### **A été ordonné prêtre au séminaire Saint-Pie X à Ecône :**

- Monsieur l'abbé C. **Perriol**, le 2 juillet 2021.

### **A été ordonné diacre au séminaire Saint-Pie X à Ecône :**

- Monsieur l'abbé B. **du Fayet de la Tour**, le 2 juillet 2021.

### **A revêtu l'habit des Dominicaines Enseignantes du Saint Nom de Jésus de Fanjeaux :**

- Mademoiselle Félicité **Thiébault**, en religion Sœur **Marie-Félicité**, le 2 juillet 2021.

### **Ont prononcé leurs premiers vœux temporaires chez les Dominicaines Enseignantes du Saint Nom de Jésus de Fanjeaux :**

- Sœur Marie-Domitille **Burguburu** et Sœur Marie-Aimée **de Lapasse**, le 4 août 2021.

*Prions Notre-Dame de Compassion afin qu'elle suscite de nombreuses vocations au sein de notre priuré. Que nombreux soient les jeunes gens et jeunes filles à suivre leur exemple !*

Ephéméride du mois de septembre 2021		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES MONTREAL		SACRÉ-CŒUR CASTRES	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
mer. 1	De la férie <i>mémoire de Saint Gilles Abbé, et des douze Saints Frères martyrs</i>		7h15 et 11h30		8h00
jeu. 2	Saint Etienne, Roi et Confesseur		7h15 et 11h30		8h00
ven. 3	Saint Pie X, Pape et Confesseur <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i> <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>		7h15 11h00 : messe chantée 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	8h00
sam. 4	De la Sainte Vierge au samedi <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	16h00 : abbé Peiron	7h15 et 11h30 10h45 : activités 1 <sup>er</sup> samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 5	XV <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte Solennité de Saint-Pie X <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 6	De la férie		7h15 et 11h30		8h00
mar. 7	De la férie		7h15 et 11h30		8h00
mer. 8	Nativité de la Très Sainte Vierge <i>mémoire de Saint Hadrien, Martyr</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		8h00
jeu. 9	De la férie <i>mémoire de Saint Gorgone, Martyr</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		8h00
ven. 10	Saint Nicolas de Tolentino, Confesseur		6h45 et 11h30		8h00
sam. 11	De la férie <i>mémoire des Saints Prote et Hyacinthe, Martyrs</i>	16h00 : abbé Pacard	6h45 et 11h30		8h00
dim. 12	XVI <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte <i>2<sup>ème</sup> classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 13	De la férie		6h45 et 11h30		11h00 : messe chantée
mar. 14	Exaltation de la Sainte Croix <i>2<sup>ème</sup> classe, rouge</i>		6h45 10h30 : messe chantée		7h15 et 11h40
mer. 15	Notre Dame des Sept Douleurs <i>mémoire de Saint Nicomède, Martyr</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 16	Saints Corneille, Pape et Cyprien, Evêque <i>mémoire des Saints Euphémie Vierge, Lucie et Geminien, Martyrs</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 17	De la férie <i>mémoire de l'Impression des stigmates de Saint François</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 18	Saint Joseph de Cupertino, Confesseur	16h00 : abbé Espi	7h15 et 11h30		8h00
dim. 19	XVII <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte <i>2<sup>ème</sup> classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Paccard	8h30
lun. 20	De la férie <i>mémoire des Saints Eustache et ses compagnons, Martyrs</i>		7h15 et 11h30		8h00
mar. 21	Saint Matthieu, Apôtre et Evêque <i>2<sup>ème</sup> classe, rouge</i>		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 22	Des Quatre-Temps <i>mémoire de Saint Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, violet</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 23	Saint Lin, Pape et Martyr <i>mémoire de Sainte Thècle, Vierge et Martyre</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 24	Des Quatre-Temps <i>mémoire de Notre Dame de la Merci</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, violet</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 25	Des Quatre-Temps <i>2<sup>ème</sup> classe, violet</i>	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 26	XVIII <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte Solennité de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot- Morisseau	8h30
lun. 27	Saints Côme et Damien, Martyrs		6h45 et 11h30		8h00
mar. 28	Saint Wenceslas, Martyr		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 29	Dédicace de Saint Michel Archange <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		6h45 10h30 : messe chantée		11h00 : messe chantée
jeu. 30	Saint Jérôme, Prêtre, Confesseur et Docteur		Pas de 6h45 et 11h30 messe des Primaires		7h15 et 11h40

# Informations pratiques 2021/2022

*(feuillet à découper et à conserver)*

## Messes et activités religieuses

### Le dimanche :

- Messe à 8h00
- Grand-messe à 10h00
- Confessions à 9h30
- Récitation du chapelet (mystères joyeux et douloureux) à 17h45
- Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement à 18h30
- Complies à 20h45

### Le samedi :

Messes :

- à 6h45 (période scolaire) ou à 7h45 (hors période scolaire)
  - à 11h30
- Confessions de 16h00 à 17h00

1<sup>er</sup> samedi du mois :

- 10h45: prêche sur les mystères du Rosaire
- 10h55 : méditation individuelle ; confessions
- 11h10 : récitation du chapelet
- 18h45 : office du rosaire

### En semaine :

Messes :

- à 6h45 (période scolaire) ou à 7h45 (hors période scolaire)
- à 10h30 le jeudi
- à 11h30

Messe chantée selon les fêtes (horaire précisé dans le Seignadou ou sur Tradinet)

Confessions sur demande

*Salut du Saint Sacrement le jeudi à 19h10*

*Chemin de Croix le vendredi à 19h10 (sauf durant le mois du Rosaire et le Temps Pascal)*

*Chapelet à 19h10 les lundi, mardi et mercredi*

*Complies à 21h00*

## Honoraires des messes

**1 messe : 18 €**

**1 neuvaine : 180 €**

**1 trentain : 720 €**

## Pour contacter un Prêtre ou un Frère

Monsieur l'abbé PEIGNOT :	04 68 76 68 38 - 06 23 91 03 46	g.peignot@fsspx.email
Monsieur l'abbé SIMOULIN :	04 68 72 91 08	michel-simoulin@wanadoo.fr
Monsieur l'abbé DELMOTTE :	04 68 76 68 42 - 06 79 78 58 76	f.delmotte@fsspx.email
Monsieur l'abbé ESPI :	04 68 76 68 40	
Monsieur l'abbé PERON :	04 68 76 68 39 - 06 32 41 94 13	e.peron@fsspx.email
Monsieur l'abbé CHABOT-MORISSEAU :	04 68 76 68 17 - 07 82 85 44 23	h.chabot-morisseau@fsspx.email
Monsieur l'abbé PACCARD :	04 68 76 68 18 - 07 83 97 10 01	a.paccard@fsspx.email
Frère Jean-Baptiste, Frère Louis-Marie, Frère Jean-François, Frère Benoît-Joseph :	04 68 76 25 40	

## Pour rencontrer un Prêtre, n'hésitez pas à prendre rendez-vous !

### Activité diverses

**Catéchisme pour enfant** : contacter M. l'abbé PEIGNOT  
**pour adulte** : contacter M. l'abbé ESPI

**Secrétariat du Prieuré** : demande de sacrement, certificat de réception de sacrement, visite des malades, retraites, covoiturage de retraitants, etc. : contacter monsieur l'abbé ESPI

**Service liturgique pour l'église St-Joseph-des-Carmes** : contacter le frère Jean-Baptiste

**Tiers-Ordre de la FSSPX** (renseignements et aumônerie) : contacter monsieur l'abbé PEIGNOT

**Messe des mères de famille** : les 21 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 18 janvier, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3 mai à 8h30 à l'église des Carmes. Confesseur disponible pendant la messe.

**Réunions des Foyers chrétiens** : contacter monsieur de LAPASSE (04 68 78 44 37 ou [cremerferxv@gmail.com](mailto:cremerferxv@gmail.com))

**Cercle Saint-Papoul** (réunions d'étudiants et de jeunes « pros » - aumônier : abbé CHABOT-MORISSEAU) : contacter mademoiselle Gaëlle RIQUET (06 72 20 73 73 ou : [gaelleriquet@gmail.com](mailto:gaelleriquet@gmail.com))

**Ouvroir Sainte-Anne** (confection/restauration d'ornements sacerdotaux) : contacter madame ROBIEZ (06 17 03 17 16)

**Organisation cuisine du prieuré** (préparation des repas du clergé des Carmes en l'absence du cuisinier de l'école) : contacter madame BARTHELEMY (06 71 51 39 94 ou [secretariat@saintjosephdescarmes.fr](mailto:secretariat@saintjosephdescarmes.fr))

**Œuvre des Foyers adorateurs** (prier et s'offrir pour les prêtres pour le salut du monde) : contacter madame de LOYE ou madame DOUTREBENTE (04 68 69 09 75)

**Vierge pèlerine de l'Aude** (accueil de la statue de la Sainte Vierge par les familles de dimanche en dimanche) : contacter madame TURPAULT (04 68 76 07 41 l'après-midi ou [claireturp@orange.fr](mailto:claireturp@orange.fr))

**Service d'informations et d'entraide via internet** : contacter madame TOUSSAINT ([tradi-net.aude@sfr.fr](mailto:tradi-net.aude@sfr.fr))

**Cor Unum** (aide pour les familles en difficulté) : contacter monsieur CLOP ([cor.unum@orange.fr](mailto:cor.unum@orange.fr)/06 24 35 17 62).

**Chef du Groupe Scout** : M. LECOMTE—09 84 46 57 05. Plusieurs unités en fonction des âges :

**ROUTIERS** : responsable : Pierre Benoît de La Tour—06 58 80 14 24 ou [clanroute.baudouin4@gmail.com](mailto:clanroute.baudouin4@gmail.com)

**GUIDES AINEES** : responsable : Bénédicte de LAPASSE—06 15 45 79 28 ou [bdnelap@gmail.com](mailto:bdnelap@gmail.com)

**SCOUTS** (12-17 ans) : responsable : Simon DEVAUX—07 81 57 52 57 ou [troupe saintelme@gmail.com](mailto:troupe saintelme@gmail.com)

**GUIDES** (12-17 ans) : responsable : Rose LECOMTE—07 66 69 46 69 ou [cie.stejehannedarc@gmail.com](mailto:cie.stejehannedarc@gmail.com)

**LOUVETTES** (8-12 ans) : responsable : Maguelonne de LAPASSE—06 15 27 69 18 ou [clairierecarcassonne@gmail.com](mailto:clairierecarcassonne@gmail.com)

**LOUVETEAUX** (8-12 ans) : responsable : Camille Riquet—06 82 42 53 06 ou [meutesaintmichel11@gmail.com](mailto:meutesaintmichel11@gmail.com)